

CERCLE HIPPIQUE DU BOIS DE VINCENNES

8 rue de Fontenay

94130 NOGENT SUR MARNE

PROCES-VERBAL

DU COMITE DIRECTEUR DU 6 FEVRIER 2014

* * *

Le Comité Directeur du C.H.B.V. s'est réuni le 6 février 2014 à 20h00 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Approbation du PV de la réunion du Comité Directeur du 14 janvier 2014 ;
- 2 – Situation financière à date ;
- 3 – Revue des activités et statistiques ;
- 4 – Personnel ;
- 5 – Cavalerie ;
- 6 – Subventions CNDS ;
- 7 – Point sur l'avancement d'un partenariat avec la Mairie de Nogent-sur-Marne ;
- 8 – Reconduction de l'opération Poney Ecole ;
- 9 – Préparation des communications vers le journal de la Ville de Nogent-sur-Marne ;
- 10 – Compte-rendu de réunion de l'association Plaine Saint-Hubert ;
- 11 – Les travaux ;
- 12 – Les questions diverses.

Étaient présents :

Patricia CLINET	Vice-Présidente
Auréli de LABOULAYE	
Ivan LE GOFF	
Céline MENNESSIER	Secrétaire Générale
Marianne POUMIER	
Michèle RACHOU	
Corinne VAN BUTSELE	Trésorière

Étaient excusés :

Georges-Arnoux RIEUNIER	Président
Joaquim RUIVO	

1 - Approbation du PV de la réunion du Comité Directeur du 14 janvier 2014

Le P.V. de la réunion du 14 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité.

2 – Situation financière à date

Une situation sera faite à fin février, une fois le rattrapage de facturation liée aux absences maladie de Séverine ALI-BROTTIER, fait.

3 – Revue des activités et statistiques

Michèle RACHOU présente les statistiques sur le 3^{ème} trimestre 2013. Les statistiques d'activités sont annexées au présent P.V.

4 – Personnel

Séverine ALI-BROTTIER sera remplacée durant son congé maternité par Juliette BOURGEOIS.

Juliette BOURGEOIS arrivera le 4 mars 2014.

5 – Cavalerie

- Cavalerie propriétaires

Arrivée de Moody Blue Time en remplacement de Cinquante Pesos.

- Cavalerie Club

Arrivée de Taratata de Douit dans la cavalerie club.

6 – Renouvellement de la demande de subvention auprès du CNDS

Le Centre National du Développement du Sport apporte chaque année son soutien financier à environ 35 000 associations sportives pour permettre l'accès à la pratique sportive du plus grand nombre, notamment ceux qui en sont le plus éloignés pour des raisons sociales, culturelles, physiques ou financières.

Le Cercle Hippique du Bois de Vincennes renouvelle cette année sa demande de subvention afin de poursuivre les actions entamées l'année précédente.

7 – Relations avec la Mairie de Nogent-sur-Marne

Dans le cadre de la mise en place d'un partenariat avec la Mairie de Nogent-sur-Marne, le Cercle Hippique du Bois de Vincennes a adressé à Véronique DELANNET, 6^{ème} adjointe chargée de la Famille (petite enfance, vie scolaire et périscolaire) un courrier intégrant plusieurs propositions d'activités à l'intention des scolaires de la commune.

Le courrier est annexé au présent P.V.

8 – Reconduction de l'opération Poney école

Le Cercle Hippique du Bois de Vincennes renouvelle cette année sa participation à l'opération Poney Ecole proposée par la Fédération Française d'Equitation, en partenariat avec les Ministères de l'Education Nationale et des Sports, dans les établissements équestres labellisés Poney Club de France adhérents.

9 – Préparation des communications à l'intention du Journal de Nogent-sur-Marne

Le club souhaite promouvoir auprès du public nogentais certaines de ses actions et animations en les informant par le biais du journal municipal « le magazine de Nogent-sur-Marne ».

Ce mois-ci, une information sur le Championnat Départemental de dressage organisé le 18 mai prochain, en partenariat avec le Comité Départemental d'équitation du Val de Marne, sera envoyée à la rédaction du journal afin qu'elle soit publiée dans l'édition de mai-juin.

10 – Compte-rendu de la réunion de l'association Plaine Saint-Hubert du mardi 4 février 2014

Plusieurs sujets relatifs à l'utilisation et la gestion de la carrière de la Plaine Saint-Hubert ont été abordés lors de cette réunion :

- Le service des eaux de la ville de Paris a adressé à l'association une facture d'eau d'un montant de 37 500 €. L'association de la plaine saint Hubert conteste ce montant et la consommation indiqués, qui ne peuvent pas correspondre à la consommation utilisée. L'association fait une proposition de règlement sur la base de 2500 m³/an.
- Afin de ne pas dégrader davantage la lisse de la carrière, les parties s'accordent sur la nécessité de rappeler aux enseignants, cavaliers et propriétaires que les équidés ne doivent pas être attachés à la barrière. Plusieurs réflexions sur l'entretien de la carrière ont également été suggérées.
- Enfin, un point a été fait sur l'utilisation et la repartition des surfaces de travail.

11 – Travaux

Un nouveau descriptif des travaux sur le manège est en cours afin de solliciter les entreprises. La base du portail du club doit être réparé. Une demande de devis est en cours. Les travaux demandés auprès du syndic du 10, rue de Fontenay sont en cours de réalisation.

12 – Questions diverses

Aucune question n'étant posée et tous les points à l'ordre du jour ayant été vus, la séance est levée à 23h30, le 6 février 2014.

La prochaine réunion du Comité Directeur est programmée le jeudi 6 mars 2014 à 20h00.

Patricia Clinet
Vice-Présidente

Céline MENNESSIER
Secrétaire Générale

Suivi des heures de montes – Chevaux de Club Décembre 2013

Du 1^{er} octobre 2013 au 31 décembre 2013

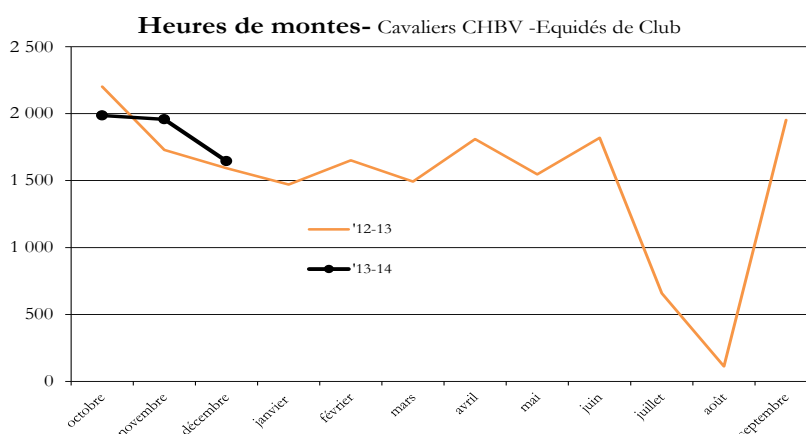
Sur ce trimestre 5589 heures de montes ont été enregistrées.

1er trimestre de l'exercice			
<i>Heures</i>	2013/2014	2012/2013	Ecart
Sur le mois de décembre 2013	1 646	1 593	53 3%
En cumul depuis octobre	5 589	5 525	65 1,2%
Cours	4 513	4 641	-128 -3%
Stages	629	424	205 48%
Concours	112	56	57 102%
Animations, Galops	336	405	-69 -17%

C'est une légère progression par rapport à l'exercice précédent.

Il faut noter que le nombre de jours consacrés aux stages est plus important cette année (16 jours pour 10 jours sur le même trimestre l'année dernière), ceci explique la diminution des heures de cours et l'augmentation des heures de stages.

Un bon programme de concours a été mené avec en particulier 2 épreuves d'endurance discipline qui occasionne un nombre important d'heures. Les dimanches de concours entraînent moins d'animations au programme d'où la réduction mécanique de cette ligne.



Les vacances scolaires induisent un tassement de fréquentation, elles étaient en octobre cette année.

La tendance sur janvier est bonne avec une augmentation de 10% des heures de montes sur les 3 premières semaines par rapport à 2013.

Cercle Hippique du Bois de Vincennes
8, rue de Fontenay
94130 Nogent-sur-Marne
Tel : 01 48 73 01 28
contact@chbv.fr

Maison de la Famille
Mme Véronique DELANNET
Adjointe au maire chargée de la Famille
95, rue des Héros nogentais
94130 NOGENT SUR MARNE

Objet : Proposition d'activités à l'intention des enfants scolarisés à Nogent-sur-Marne

Madame,

Suite à notre rencontre du 8 janvier dernier, le Cercle Hippique du Bois de Vincennes s'est engagé à mener une réflexion sur la mise en place d'une activité à l'intention des enfants scolarisés à Nogent-sur-Marne, dans le cadre d'un partenariat avec la municipalité.

De part le fonctionnement spécifique de l'association en école d'équitation, nous pouvons vous proposer plusieurs options :

- une activité périscolaire,
- une activité relevant du scénario choisi dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires,
- un stage de découverte pendant les vacances scolaires.

Dans le cadre d'une activité périscolaire ou de la réforme des rythmes scolaires, cette animation s'adresserait sur toute l'année scolaire (hors périodes des vacances), aux enfants âgés entre 6 et 8 ans – niveau CP/CE1. Cette animation s'articulerait autour de la découverte du poney. Le matériel comme la bombe sera mis à disposition des enfants par le club.

L'activité périscolaire se positionnerait sur un créneau de 16h45 à 18h avec une monte de 45 minutes, une fois par semaine le lundi ou le mardi. Le CHBV pourra accueillir un groupe de 10 enfants. Le tarif global de la prestation s'élèverait à 3500 euros pour l'année.

L'activité mise en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires se positionnerait sur un créneau de 16h15 à 18h le lundi ou le mardi, une fois par semaine. Le CHBV pourra accueillir 16 enfants en groupe de 8 enfants, alternant 40 minutes en salle de travail avec l'accompagnant du groupe et 40 minutes à pieds avec un enseignant du club. Cette activité présuppose une réflexion entre le CHBV et l'encadrement du groupe afin de définir un projet pédagogique. Le tarif global de la prestation s'élèverait à 3500 euros pour l'année.

L'activité périscolaire ou l'activité relevant de la réforme des rythmes scolaires devra être proposée sur l'ensemble de l'année scolaire puisqu'elle se substitue à une reprise payante.

Dans le cadre des vacances scolaires, le CHBV pourrait proposer un stage de découverte sur une semaine pendant les vacances d'hiver (en février-mars – en fonction du calendrier des zones). Deux groupes de 10 enfants seraient accueillis, un groupe le matin, un autre groupe l'après-midi. Le tarif global de la prestation s'élève à 1500 euros pour les 2 groupes pour une semaine.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Comité Directeur du CHBV,
Céline MENNESSIER, Secrétaire Générale.